

Vincennes,
Le 17 novembre 2017,

Les personnels du collège Saint Exupéry réunis en assemblée générale vendredi 17 novembre 2017 ont mandaté leur délégation pour exiger, à l'audience du même jour à 11 heures, à l'inspection d'académie :

1. la transparence la plus totale quant aux documents d'étude concernant la pollution sur le site du collège
2. le suivi médical de tous les personnels
3. la mise en oeuvre d'une étude épidémiologique
4. l'accompagnement de tous les personnels : les agents territoriaux, les personnels éducatifs et administratifs, les personnels d'enseignement à dossier particulier, les personnels ayant des services partagés
5. la réunion de la CHS du collège et de la CHSCTD
6. les moyens pour les personnels de se réunir

Vincennes,
Le 20 novembre 2017,

Les personnels du collège Saint Exupéry réunis en assemblée générale lundi 20 novembre 2017 exigent des garanties à l'inspection d'académie du Val de Marne :

- quant au maintien de l'unité du collège St Exupéry, même si l'activité du collège ne se déroule plus sur le site actuel 5 rue de la Liberté à Vincennes, à partir du 27 novembre 2017
- quant à la reconstitution totale de l'unité dans le collège modulaire qui doit être livré pour effectuer la rentrée de septembre 2018, à savoir que nous attendons que tous les personnels administratifs, éducatifs, d'enseignement, d'entretien et de restauration soient maintenus sur leur poste

Les personnels du collège Saint Exupéry travaillent ensemble et restent ensemble avec tous les élèves.